



MANIFESTE RELANCE DE LA CCIG

Septembre 2020

INTRODUCTION

L'évolution de la pandémie de COVID-19 nous incite à penser que le canton de Genève, sa population et ses entreprises ne sont pas près de voir la fin du tunnel. La durée de la crise sanitaire étant incertaine, il n'est pas possible de percevoir aujourd'hui l'ensemble des conséquences sur le tissu économique local. Car, si la Suisse est statistiquement entrée en récession, tous les secteurs économiques ne sont pas frappés de la même manière. De même, comment les entreprises feront-elles face à la fin des mesures d'urgence telles que la RHT simplifiée ? On peut espérer que des enseignements pour l'avenir pourront être tirés de cette situation dramatiquement inédite, notamment compte tenu de l'agilité et de la résilience dont ont fait preuve nombre d'entrepreneurs. Mais de nombreuses interrogations subsistent, en particulier celle de savoir si la pandémie engendrera le « monde d'après », si souvent évoqué ces derniers temps.

Forte de ses 155 ans d'existence, la CCIG s'est donnée pour mission d'aider ses Membres à évoluer dans une

« communauté d'intérêts », d'être un relais incontournable auprès des autorités politiques pour assurer les mesures de soutien adéquates et de contribuer au redémarrage de l'économie. Pour ce faire, elle a entamé cet été une réflexion avec les chefs d'entreprise de son comité et de son Conseil économique, les interrogeant sur les actions à mettre en œuvre pour stimuler la relance de notre économie genevoise. Le groupe de travail a notamment bénéficié de la contribution de David RoCHAT, directeur général de Sofies International, et Michel Juvet, Associé Bordier et Cie.

Cette réflexion débouche aujourd'hui sur un **triple appel** que la CCIG lance aux entreprises, aux autorités et à la population. Au-delà de cet appel, elle entend aussi s'engager en tant qu'acteur économique. C'est pourquoi la présente déclaration se conclut par les engagements que la CCIG prend, au sein de la Maison de l'économie, pour contribuer à la reprise de l'économie locale.

Naturellement, la CCIG continue et continuera à l'avenir à s'engager pour la préservation des conditions-cadre indispensables à l'activité économique que sont la fiscalité, la mobilité, l'énergie et l'aménagement du territoire. Elle continuera également à prendre position publiquement dans les votations populaires importantes pour l'économie en général et les entreprises genevoises en particulier. Cet automne déjà, la CCIG est au front, avec les autres associations économiques, pour combattre trois initiatives populaires qui si, elles étaient acceptées, aggraveraient encore la crise que nous traversons. Il s'agit de l'initiative contre la libre circulation, de l'initiative sur le salaire minimum et de l'initiative « zéro pertes » qui demande une augmentation des impôts.

La priorité est de sortir de la crise. La CCIG s'emploie à soutenir ses quelque 2400 entreprises membres et, au-delà, tous les entrepreneurs du canton et de leur permettre de relancer la machine. Comme le déclarait Laurence de la Serna, présidente de la CCIG, lors de sa dernière Assemblée générale, « nous devons tenir le cap jusqu'à ce que la pandémie recule, puis reconstruire l'économie sur des bases solides. Nous pouvons néanmoins déjà tirer plusieurs enseignements de la crise que nous traversons. Jusqu'alors, nombre d'entrepreneurs ne pensaient qu'au seul développement de leurs affaires. Depuis quelques mois - considération climatique, sensibilité humaine et sociale obligent - le développement durable fait son chemin. Mais l'épisode inédit de la pandémie a accéléré les choses et montre, pour ceux qui en auraient encore douté, que l'économie va bien au-delà d'une course aux profits : elle est surtout une œuvre collective, solidaire. La crise met aussi en lumière l'importance du consommer local, ce qui n'est pas incompatible avec le besoin d'un commerce international. Le monde globalisé n'empêche pas la consommation raisonnée et l'entraide. »

APPEL DE LA CCIG

Une crise est aussi un moment charnière, où le champ des possibles s'élargit. La CCIG postule que la période actuelle représente une opportunité pour sortir renforcés de la crise, établir de nouveaux modèles de vie et de travail à moyen et à long terme, remédier à des faiblesses de notre système et, ainsi, mieux anticiper les défis futurs.

La CCIG lance aujourd'hui un appel aux entreprises, aux autorités, à la classe politique, et à la population genevoise dans son ensemble pour saisir la crise actuelle comme une occasion de changer et de progresser. Ses lignes d'action s'articulent autour de quatre axes : adapter le cadre législatif, accélérer sur la voie du développement durable, soutenir la formation et l'innovation, stimuler la consommation locale.

I. Appel aux entreprises

- En matière de fonctionnement :
 - Mettre en place de nouveaux modèles de travail, qui permettent une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée (télétravail, horaires souples) ;
 - Valoriser l'innovation en facilitant son financement ;
 - Développer, dans la politique financière de l'entreprise, les investissements durables.

- En matière de formation:
 - Continuer à offrir des places d'apprentissage, aussi en période de crise.
 - Développer la formation continue des employé-e-s et des cadres pour faire face aux défis du futur.

- En matière de consommation :
 - Mettre en place une politique d'achats responsables qui permet de renforcer la résilience de l'entreprise et de prendre en compte les enjeux de développement durable dans le choix des fournisseurs et

des produits, notamment en favorisant les circuits courts.

- En matière de développement durable :
 - Intégrer le développement durable dans la stratégie et le fonctionnement de l'entreprise, c'est-à-dire déployer de manière cohérente des solutions durables aux questions de performance économique, de ressources humaines et de gestion des impacts environnementaux ;
 - Développer des plans de mobilité d'entreprise qui permettent d'optimiser l'utilisation des infrastructures de transport.

II. Appel aux autorités

- En matière de fiscalité :
 - Supprimer temporairement la perception de la taxe professionnelle pour les entreprises qui touchent la RHT à cause du Covid ;
 - Rééquilibrer la fiscalité des personnes physiques, en particulier, en défiscalisant l'outil de travail pour les entrepreneurs ; et
 - Prendre en compte des aspects du développement durable dans le domaine de la fiscalité (par exemple système de déductions adapté).

- En matière de gestion publique :
 - Flexibiliser le fonctionnement de l'administration publique, pour assurer proactivité et réactivité, en évitant une

- décorrélation entre temps politique et rythme économique ;
- Accélérer la digitalisation des services de l'administration ; et
 - Anticiper une prochaine crise en terme d'approvisionnement pour mieux répondre aux besoins essentiels et stratégiques ; et assurer le fonctionnement de l'administration en cas d'une prochaine crise (plans de continuité).
- En matière de soutien aux entreprises :
 - Adapter les horaires d'ouverture des magasins aux besoins de la clientèle ;
 - Rationaliser les processus administratifs pour générer des gains d'efficience en faveur des entrepreneurs ; et
 - Assouplir, dans les cas de crise, certaines règles pour permettre le fonctionnement de l'entreprise (par exemple assouplir les obtentions d'autorisations de travail de nuit pour permettre de réduire le nombre de personnes simultanément sur le site).
 - En matière de développement durable :
 - Renforcer le poids du développement durable et soutenir l'approvisionnement de proximité en adaptant les critères d'attribution des marchés publics dans le cadre des procédures d'achat des entités publiques et parapubliques ;
 - Soutenir la production et la consommation locale, par exemple en créant des marchés pour les produits locaux, en promouvant des filières vertueuses et citoyennes.

III. Appel à la population genevoise

Le semi-confinement que notre canton a connu a mis en lumière l'empathie et la solidarité des Genevoises et des Genevois à l'égard des plus fragiles, qu'il s'agisse des personnes âgées, des plus démunis, des personnels de santé et de tous ceux qui, frontaliers compris, continuaient à travailler pour faire fonctionner les services de base à la population. Par la force des choses, la consommation de proximité, dans les commerces locaux, a connu un regain d'intérêt notable.

Notre canton et son économie vivent de leurs relations avec l'étranger et il n'est pas question, ici, de prôner le repli sur soi, ni pour les entreprises, ni pour la population. Seul un canton qui réussit sur le plan économique peut rester un canton social qui protège suffisamment la population la plus fragile.

Toutefois, maintenant que la vie normale reprend peu à peu son cours, la CCIG espère que chacun se souviendra de cette période de crise et continuera à faire preuve de solidarité, avec son prochain et avec les entreprises de proximité. Nous ne surmonterons les prochaines crises qu'en unissant nos forces et en étant conscients de notre interdépendance.

LES ACTIONS DE LA CCIG

Pour sa part, la CCIG

- intensifie son soutien aux entreprises en créant de nouveaux services d'appui et de conseils, et en renforçant encore son action politique en faveur de l'économie ;

- mise sur l'innovation, en créant de nouveaux services (p.ex. une place de marché digitale);
- milite pour un développement durable, en préparant une charte sur la durabilité, un nouveau guichet de conseil dans ce domaine et en procédant à un audit de sa propre responsabilité sociétale et environnementale ; et
- s'interroge sur le modèle de croissance de Genève, en préparant la publication d'une étude sur le sujet.

Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Avec la contribution de David Rochat, directeur général de Sofies International, et Michel Juvet, Associé Bordier et Cie, notamment.